



LE DUNOIS

PRÉSENTATION DE LA PHASE 2 FTTH

30 JUIN 2021

RAPPEL DU CONTEXTE

Le déploiement du très haut débit dans le Cher est découpé en deux phases :

Phase 1, entre 2016 et 2022 :

Un projet bien avancé, en phase avec les prévisions :

Taux de couverture en fibre optique du Cher (phase 1)	Fin 2020	Fin 2021	Fin 2022
Zone privée (Orange)	79%	92%	100%
Zone publique (Berry Numérique)	35%	56%	70%
Département du Cher	52%	70%	82%

Un projet réalisé via des marchés de travaux (maitre d'ouvrage Berry Numérique) et une Délégation de Service Public d'affermage confiée à Berry Fibre Optique (Axione)

Phase 2, entre 2021 et 2025 :

- Une nouvelle convention de DSP signée le 23 février 2021, pour 30 ans
- Une DSP de forme concessive qui associe la construction des prises avec leur exploitation
- Une cohérence en terme d'acteurs (groupement Axione / acteurs financiers)
- La poursuite du partenariat avec l'Indre

DSP PHASE 2 : POINTS ESSENTIELS

- Une logique de déploiement articulée en deux missions principales :
 - Réaliser le déploiement de toutes les zones techniques non commencées dans la première phase (environ 28 000 prises)
 - Réaliser la complétude de toutes les zones techniques de la phase 1 (environ 8 500 prises, les moins denses du territoire)
- Un engagement pour le 100% fibre, y compris l'habitat isolé
- Une seule technologie : la fibre optique de bout en bout
- Des investissements très importants portés par le Délégué : environ 120 M€ pour la construction du réseau entre 2022 et 2025
- Une subvention d'investissement à verser par Berry Numérique de 56,7 M€
- Un plan de financement optimisé pour les communautés de communes :
 - Basé sur des subventions de l'Europe, de l'Etat et de la Région
 - Complété par un emprunt porté par Berry Numérique et assis sur les redevances du réseau phase 1
 - Aucun reste à charge en investissement pour les EPCI

QUELQUES PRÉCISIONS TECHNIQUES

- Un très faible nombre de locaux seront considérés en « raccordement non standard » :
 - Environ 1500 locaux maximum sur le Cher (soit 1,2% environ de la zone d'initiative publique avec un maximum de 10% par commune)
 - Cela n'a pas d'impact sur le prix du raccordement et de l'abonnement
 - Il y aura par contre un délai supplémentaire (6 mois au lieu d'1 mois en règle générale)
 - **Attention : cela ne concerne que le réseau en domaine public, les éventuelles difficultés en domaine privé restent à la charge du propriétaire**

- Des règles d'ingénierie similaires à celles de la première phase :
 - Réutilisation des infrastructures existantes
 - Implantation de poteaux (en cas de surcharge ou de créations de nouvelles artères)
 - Réalisation de tranchées dans certains cas spécifiques (collecte, transport, réparation...)

- En termes de service, ce réseau fibre optique supportera tout type de service (offres grand public, entreprises, collectivités, vidéoprotection...)

PLANNING PRÉVISIONNEL DE DÉPLOIEMENT : MÉTHODE





- Le planning prévisionnel de déploiement est annexé au contrat de DSP, et se base sur le découpage en zones techniques. Le délégataire est engagé sur ce planning contractuel. Des inversions de zones techniques sont possibles sous conditions en cas de difficultés imprévues.

- Les principes suivants ont guidé l'élaboration du planning par le délégataire
 - La prise en compte du niveau moyen de mauvais débit DSL (< 8 Mbps) sur la zone technique
 - Le linéaire de réseau associé à chaque zone technique et le montant d'investissement associé, l'objectif étant de lisser la charge sur chaque trimestre
 - Le nombre de prises commercialisables par trimestre par rapport au plan d'affaires prévisionnel : les communes les plus denses sont privilégiées




- La complétude des zones techniques initiées dans la première phase de déploiement ne peut pas être engagée avant la fin de la phase 1 (envisagée au 1/1/2023)

OUVERTURE COMMERCIALE PRÉVISIONNELLE

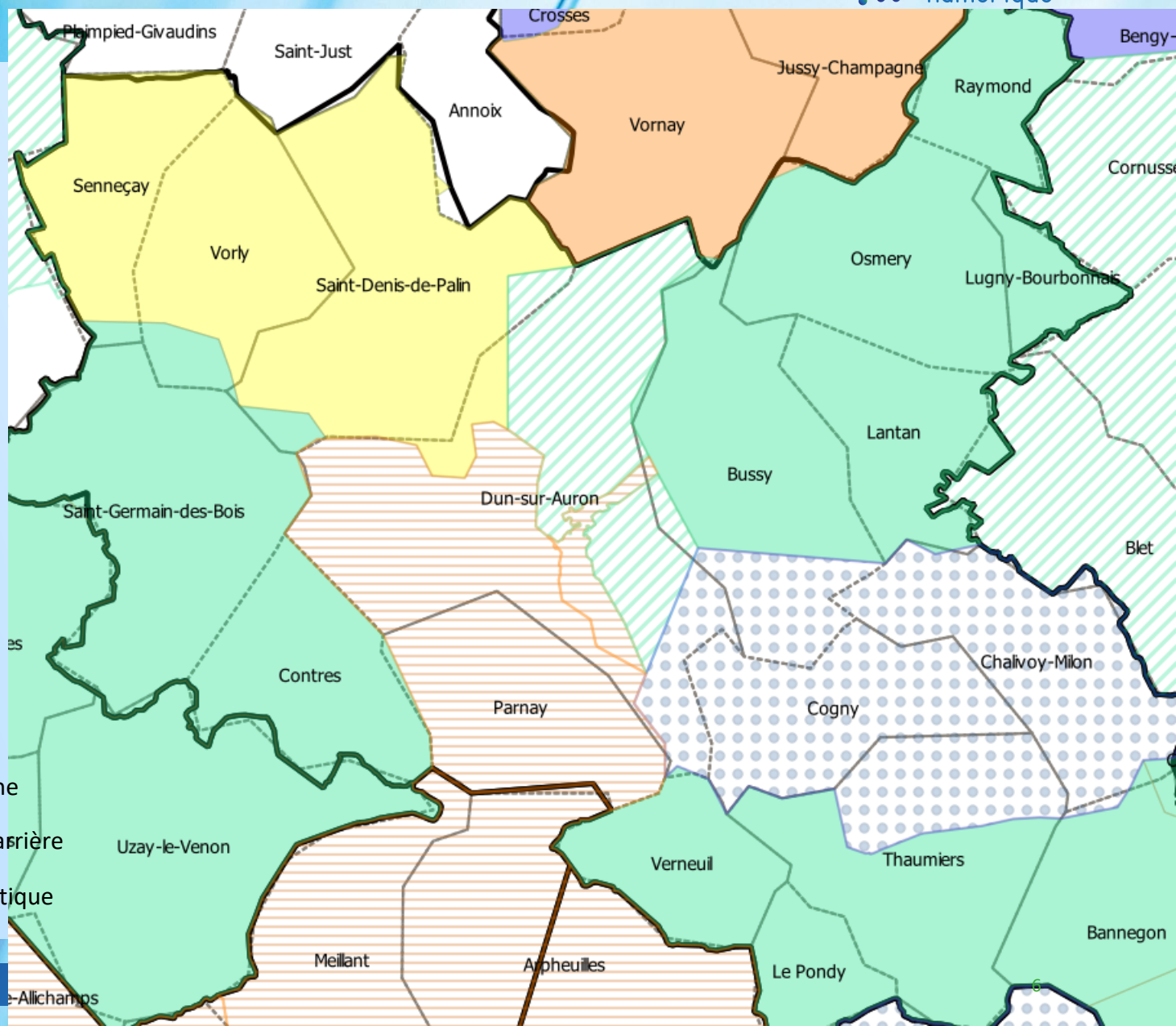
MISSION 1 : NOUVELLES ZONES TECHNIQUES

-  T3 2022
-  T3 2023
-  T3 2024
-  T3 2025

MISSION 4 : COMPLÉTUDE ZONES PHASE 1

-  T4 2023
-  T4 2024
-  T3 2025

- Limite de commune
- Limite de la zone arrière des Nœuds de Raccordement Optique



Commune	Date ouverture commerciale THD prévisionnelle Phase 1	PREVISIONS Phase 1 + Phase 2			
		Taux couverture 2022	Taux couverture 2023	Taux couverture 2024	Taux couverture 2025
BANNEGON	Phase 2	0,0%	99,2%	100,0%	100,0%
BUSSY	Phase 2	0,0%	96,0%	100,0%	100,0%
CHALIVOY-MILON	OUVERT-2018	75,0%	79,8%	100,0%	100,0%
COGNY	OUVERT-2018	42,9%	42,9%	100,0%	100,0%
CONTRES	Phase 2	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%
DUN-SUR-AURON	OUVERT-2018	95,9%	98,0%	98,2%	100,0%
LANTAN	Phase 2	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%
LUGNY-BOURBONNAIS	Phase 2	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%
OSMERY	Phase 2	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%
PARNAY	Phase 2	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
LE PONDY	Phase 2	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%
RAYMOND	Phase 2	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%
SAINT-DENIS-DE-PALIN	Phase 2	97,3%	100,0%	100,0%	100,0%
SAINT-GERMAIN-DES-BOIS	Phase 2	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%
SENNECAY	Phase 2	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
THAUMIERS	Phase 2	0,0%	67,2%	100,0%	100,0%
VERNEUIL	Phase 2	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%

SUIVI ET POINTS DE CONTACT

- Un point de contact privilégié : www.berryfibroptique.fr / 02 45 45 00 30
 - Pour suivre l'éligibilité à la fibre de son adresse (des pastilles devant apparaître environ 3 mois avant les jalons indiqués ci-avant)
 - Pour retrouver la liste des Fournisseurs d'Accès à Internet
 - Pour toutes les questions d'urbanisme (maison neuve, nouveau lotissement...)
 - Pour déclarer un dommage sur le réseau fibre

- Pendant la phase de construction, les équipes travaux prendront contact avec les mairies concernées

- Lors de l'ouverture commerciale, des contacts seront pris avec les élus pour organiser la communication : courriers, réunions publiques, affiches...

- Les mairies ont un rôle important sur deux aspects :
 - L'adressage complet de la commune
 - Le rappel des règles en matière d'élagage



Hôtel du Département
1 place Marcel Plaisant
18023 Bourges Cedex
Tél : 02 48 27 80 77

www.berrynumerique.fr